

Manuel d'utilisation **EUROPRO 50TH & 100TH**

Réf. 91318 / 80365



EUROPRO

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Edition du 15/02/2023

Plus d'informations sur www.euromair.com

Vous venez de faire l'acquisition d'une machine et toute l'équipe d'Europe Projection vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée.

Fabricant de machines professionnelles pour l'application d'enduits et peintures, nous mettons depuis 25 ans notre savoir-faire au service des utilisateurs de nos machines.

Notre équipe technique et commerciale se tient à votre disposition pour tout éventuel complément d'information sur la machine que vous venez d'acquérir.

EUROPE PROJECTION

228, avenue Olivier Perroy

13790 ROUSSET

Tél : +33 (0)4 42 29 08 96

contact@euromair.com

SOMMAIRE

1. MANUEL D'UTILISATION.....	p. 3
1.1. Importance du manuel.....	p. 3
1.2. Destinataires du manuel	p. 3
2. MISES EN GARDE.....	p. 4
2.1. Sécurité	p. 4
2.2. Fin de vie du matériel	p. 5
3. VOTRE MACHINE.....	p. 6
3.1. Descriptif	p. 6
3.2. Caractéristiques techniques	p. 6
3.3. Identification des composants EUROPRO 50TH.....	p. 7
3.4. Identification des composants EUROPRO 100TH.....	p. 8
4. UTILISATION DE LA MACHINE	p.10
4.1. Prérequis.....	p.10
4.2. Mise en route	p.10
4.3. Arrêt du compresseur	p.10
5. PANNES ET REMÈDES	p.11
6. MAINTENANCE.....	p.12
6.1. Une fois par semaine.....	p.12
6.2. Toutes les 200 heures de fonctionnement	p.12
7. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....	p.13
8. CONDITIONS DE GARANTIE	p.14

1. MANUEL D'UTILISATION

1.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel est un élément essentiel dans l'utilisation de votre machine. Il récapitule les procédures de mise en route, de nettoyage et de maintenance de l'appareil, ainsi que les consignes de sécurité à respecter.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.

La majorité des accidents est due au non-respect des consignes et règles de sécurité élémentaires.

Ce manuel doit être conservé près de la machine, à portée de l'utilisateur et tenu en bon état jusqu'à la destruction finale de la machine.

En cas de perte ou de détérioration du manuel, vous pouvez à tout moment en demander une copie au fabricant cité ci-contre.

1.2. DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel est destiné à tout le personnel qui va être amené à manipuler la machine :

- personne(s) chargée(s) du transport de la machine
- personne(s) chargée(s) de l'utilisation de la machine
- personne(s) chargée(s) de la maintenance ou du nettoyage de la machine
- personne(s) chargée(s) de la destruction finale de la machine

2. MISES EN GARDE

2.1. SÉCURITÉ

Une utilisation de la machine de manière incorrecte ou sans respect des consignes de sécurité indiquées dans ce manuel peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.



- Respecter toutes les normes de sécurité avant de faire fonctionner son appareil.
- Utiliser son appareil exclusivement pour les applications spécifiées dans le manuel.
- Toujours rester vigilant lorsque l'on utilise son appareil.
- Transporter la machine en utilisant les poignées ou prises appropriées.
- Durant les pauses, penser à éteindre la machine.



- Laisser un espace libre d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle de façon à ne pas obstruer le passage de l'air.
- Savoir arrêter son appareil rapidement en cas de nécessité.
- Ne jamais utiliser l'appareil s'il fonctionne de manière anormale ou s'il est défectueux.
- Ne pas diriger de jet d'eau ou de liquide inflammable sur la machine.
- Ne jamais diriger le jet d'air ou de produit en direction d'une personne ou d'un animal.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil.
- Toujours utiliser les protections corporelles adaptées (lunettes, gants, combinaison et masque) et faire attention aux cheveux longs.
- Ne jamais toucher aux pièces mobiles.
- Ne pas introduire d'objet ou les mains à l'intérieur des grilles de protection afin d'éviter tout accident ou dommage de la machine.
- Pour tous travaux à l'extérieur, utiliser exclusivement des rallonges prévues à cet effet.



- Entretenir son matériel avec soin et bien le nettoyer après chaque utilisation.
- Eviter absolument de dévisser un raccord quelconque lorsque l'appareil est sous pression.
- Contrôler les pièces endommagées.
- Ne pas nettoyer les pièces plastiques avec du solvant.
- En cas de demande d'intervention toujours spécifier le modèle et le numéro de série de l'appareil.
- Pour tout remplacement de pièces, utiliser uniquement celles d'origine.



- Ne pas apporter de modification à la machine.
- Ne pas couper ou démonter les grilles de protection.

2. MISES EN GARDE (suite)

2.1. SÉCURITÉ (suite)

ESPACE DE TRAVAIL

- Maintenir l'espace de travail propre et dégagé.
- La température ambiante de fonctionnement doit être comprise entre 5°C et + 35°C.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement potentiellement explosif.
- Ne pas placer d'objet potentiellement inflammable à proximité de la machine.
- Eloigner toute personne non qualifiée de la zone de fonctionnement de la machine, ainsi que les enfants et les animaux.
- En cas de positionnement de la machine sur un échafaudage ou un plan au-dessus du sol, la fixer afin d'éviter toute chute durant son fonctionnement.
- Ne pas installer l'appareil sur une surface inclinée afin d'éviter les risques de mouvements imprévus ou de basculement.

TUYAUX

- Toujours utiliser des tuyaux et des raccords adaptés (pièces d'origine) au produit utilisé, ne pas tenter de les réparer.
- Ne pas marcher sur les tuyaux, ne pas les plier.
- Ne pas tirer la machine par les tuyaux.
- Ne pas utiliser les tuyaux pour d'autres matériels, notamment à des pressions plus élevées.

STOCKAGE

- Entreposer la machine dans un espace propre et dégagé dont la température ne dépasse pas +35°C.
- Après chaque utilisation du compresseur, purger la cuve pour vider l'eau se trouvant à l'intérieur.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'APPORTER TOUTE MODIFICATION SANS PRÉAVIS.

2.2. FIN DE VIE DE LA MACHINE



En fin de vie, la machine ne doit pas être éliminée avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets peut porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez notre point conseil au 04 42 29 08 96 ou conseil@euromair.com.

3. VOTRE MACHINE

3.1. DESCRIPTIF

Appareils robustes conçus pour une utilisation intensive sur tout type de chantier.

Équipés d'un moteur thermique, ils fonctionnent au sans plomb 98. Ils sont équipés d'une prise avec inverseur de phase, d'une valve autonome qui gère la pression à l'intérieur de la cuve, d'une sortie d'air avec demi-raccord express et de 4 bras de transport rabattables.

A UTILISER AVEC

Machine à projeter, sableuse, pistolet pâteux & peinture, outillages pneumatiques...



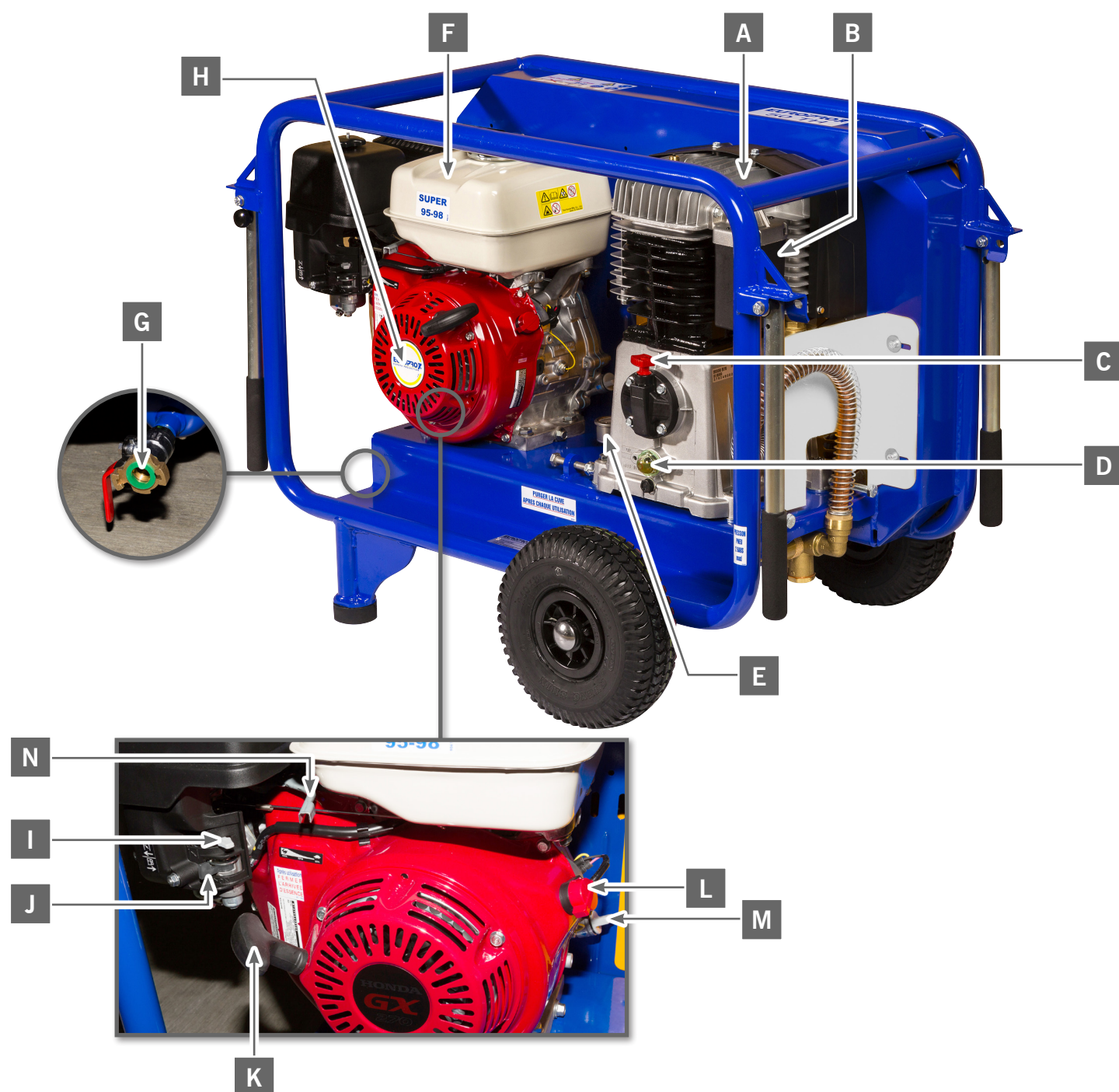
Ne pas se servir du compresseur pour des applications alimentaires ou médicales.
Dans certaines applications, l'adjonction d'un sécheur d'air et/ou d'un déshuileur peut être nécessaire.

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	EUROPRO 50TH	EUROPRO 100TH
Vitesse rotation	1215 tr/min	1300 tr/min
Débit d'air absorbé	820 L/min (49 m ³ /h)	1080 L/min (65 m ³ /h)
Quantité d'huile (carter)	1,4 L	1,6 L
Consommation d'huile	1,5 g/h	1,2 g/h
Puissance moteur	6,75 kW	9,69 kW
Transmission	par courroie	
Moteur thermique	Honda	
Carburant utilisé	sans plomb 98	
Consommation de carburant	2,5 L/h	4 L/h
Capacité réservoir carburant	6 L	6,1 L
Soupape de sécurité	oui	
Capacité de cuve	1,64 L	2,64 L
Pression maxi	10 bar	
Raccordement air	express	
Dimensions (L x l x h)	98 x 69 x 73 cm	109 x 70 x 85 cm
Poids	113 kg	170 kg
Niveau sonore	104 Lwa	101 Lwa

3. VOTRE MACHINE (suite)

3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS EUROPRO 50TH



A	Tête de compression	H	Moteur
B	Filtre à air	I	Starter
C	Bouchon réservoir d'huile tête de compression	J	Robinet d'essence
D	Oeil de niveau d'huile tête de compression	K	Lanceur
E	Manomètre pression cuve	L	Bouton allumage moteur
F	Réservoir carburant	M	Bouchon de niveau et de remplissage d'huile moteur
G	Raccord sortie d'air	N	Accélérateur moteur

3. VOTRE MACHINE (suite)

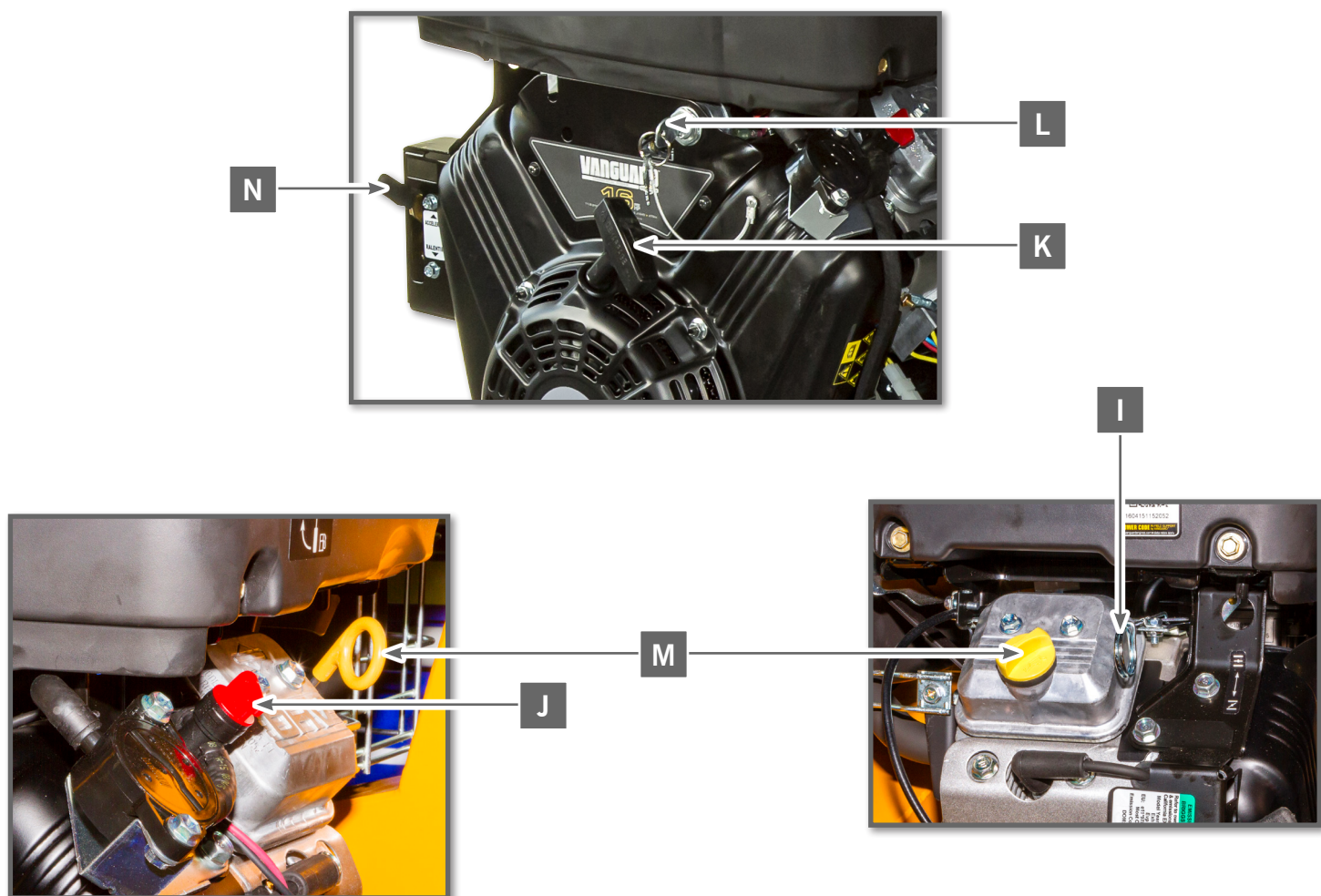
3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS EUROPRO 100TH



A	Tête de compression
B	Filtre à air
C	Bouchon réservoir d'huile tête de compression
D	Oeil de niveau d'huile tête de compression
E	Manomètre pression cuve
F	Réservoir carburant
G	Raccord sortie d'air
H	Moteur
O	Batterie

3. VOTRE MACHINE (suite)

3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS EUROPRO 100TH (suite)



I	Starter
J	Robinet d'essence
K	Lanceur
L	Clé allumage moteur
M	Jauge de niveau et bouchon de remplissage d'huile moteur
N	Accélérateur moteur

4. UTILISATION DE LA MACHINE

4.1. PRÉREQUIS

- Avant chaque utilisation du compresseur, vérifier le niveau de carburant dans le réservoir (F) et remplir si besoin.
- Vérifier le niveau d'huile dans le moteur en utilisant la jauge (M).
Si besoin, remplir avec de l'huile 15W40 jusqu'à atteindre le niveau MAX.
- Vérifier le niveau d'huile de la tête de compression avec l'oeil (D).
Si besoin, remplir avec de l'huile ISO INH 100 jusqu'à atteindre le niveau MAX.
- Ouvrir la vanne d'air (G) pour éviter que la pression dans la cuve n'augmente.

4.2. MISE EN ROUTE

1. Ouvrir le robinet d'essence (J).
2. Mettre le starter (I).
3. Basculer l'interrupteur d'allumage du moteur (L) (ou la clé de contact (L)) sur la position ON.
4. Positionner la manette d'accélérateur (N) à la moitié.
5. Tirer sur le lanceur pour mettre en marche le compresseur.
6. Après quelques secondes enlever le starter et refermer la vanne d'air (G).
7. Brancher l'appareil couplé (machine à projeter, etc...) sur la vanne (G) et l'ouvrir.
8. Le compresseur est prêt à être utilisé.

4.3. ARRÊT DU COMPRESSEUR

1. Fermer la vanne (G), puis purger l'air dans le tuyau.
2. Débrancher l'appareil relié au compresseur.
3. Ouvrir la vis de purge et laisser le compresseur tourner pendant environ 2 minutes pour évacuer la condensation qui s'est créée dans la cuve.
4. Tourner l'interrupteur ou la clé (L) sur la position OFF pour éteindre le compresseur.
5. Refermer la vis de purge.

5. PANNES ET REMÈDES

Pannes	Causes	Remèdes
Le compresseur ne monte pas en pression.	- Filtre colmaté. - Purge ouverte. - Fuite d'air. - Plaque à clapets cassée.	- Remplacer les filtres. - Revisser ou remplacer la purge. - Vérifier qu'il n'y a pas de fuite. - Remplacer le filtre régulateur. - Contacteur le Service Après-Vente.
Le moteur gronde mais ne démarre pas.	Manque d'huile.	Vérifier le niveau d'huile.
Le compresseur perd de la pression.	Filtre d'aspiration bouché.	Nettoyer le filtre ou le remplacer si il est abîmé.
Le moteur ne démarre pas (EUROPRO 100TH).	Problème électrique.	- Vérifier le circuit électrique. - Vérifier la batterie, la changer si nécessaire.



**En cas de panne inconnue ou de doute sur le bon fonctionnement de la machine, ne pas essayer de réparer la machine soi-même ou de la démonter.
 Contacter un Service Après-Vente agréé ou notre point conseil : 04 42 29 08 96.**

6. MAINTENANCE

6.1. UNE FOIS PAR SEMAINE

Soufflage du filtre à air

EUROPRO 50TH : dévisser puis déclipser le filtre à air (B) et le souffler à l'aide d'une soufflette pour le nettoyer.

EUROPRO 100TH : déclipser le filtre à air (B) et le souffler à l'aide d'une soufflette pour le nettoyer.

6.2. TOUTES LES 200 HEURES DE FONCTIONNEMENT

Remplacement du filtre à air

Dévisser et/ou déclipser le filtre à air (B) et le remplacer.

Vidange de l'huile

Contactez notre Service Après-Vente : 04 42 29 08 96.



L'huile usagée ne doit pas être déversée dans l'environnement ou les égouts, mais dans un service de déchetterie spécialisé.



En cas d'utilisation intensive du compresseur, répéter ces opérations plus fréquemment.

7. DECLARATION DE CONFORMITÉ

LE FABRICANT : EUROPE PROJECTION
228, avenue Olivier Perroy
13790 ROUSSET

DÉCLARE QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-DESSOUS :

Marque : EUROPE PROJECTION

Type : Compresseur thermique

Modèle : EUROPRO 50TH / EUROPRO 100TH

EST CONFORME AUX DIRECTIVES :

- Machines 2006/42/CE
- CEM 2014/30/UE
- ROHS 2011/65/EU
- Emissions sonores 2005/88/CE



ROUSSET, le 20 JANVIER 2023

Patrick BOREL
Président

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET

Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36

SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

8. CONDITIONS DE GARANTIE

Chaque produit est livré soigneusement contrôlé et testé.

Nous excluons toute garantie pour les défauts apparents dont le client ne se serait pas prévalu dans un délai de 48 heures.

Les équipements vendus sont couverts par la garantie pendant la période définie par le constructeur à partir de la date d'achat, la date sur la preuve d'achat originale faisant foi et dans les conditions définies par le constructeur.

Cette garantie couvre tout équipement contre tout vice de fabrication ou de matière pour un usage et service normal. Dans la mesure où le client est présumé être un professionnel de même spécialité, la garantie ne couvre que le défaut de réalisation de l'équipement le rendant impropre à son usage non susceptible d'être décelé par un acheteur professionnel.

Les défauts ou détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur ou une modification, utilisation, stockage ou traitement des équipements non prévus par le constructeur, ni spécifiés par nos soins, sont exclus de toute garantie.

Sont expressément exclus de la garantie les défauts provenant d'un mauvais emploi, de l'application de produits abrasifs ou corrosifs, d'une installation non conforme, de la négligence, d'une maintenance ou d'un nettoyage insuffisant, de mauvaises conditions de stockage, d'influences chimiques, électrochimiques ou électriques, de tout changement au procédé normal d'utilisation.

Les pièces d'usure suivantes ne sont pas couvertes par la garantie (liste non exhaustive) : rotors, stators, bielles, arbres de transmission, joints, balles de nettoyage, pistolets, lances de projection, buses, flexibles, kits pointeaux, chemises, tiges de piston, vannes de décharge, kits de joints, membranes, soupapes aspiration et refoulement, pâles de cardeuses filtres, huiles, chaînes et attaches rapides.

La garantie exclut également les appareils sur lesquels le numéro de série aura été effacé ou rendu illisible, sur lesquels des personnes non autorisées ont effectué des tentatives de réparation, qui ont été totalement ou partiellement démontés.

Nos équipements sont couverts par une garantie fabricant de 12 mois (pièces et main d'œuvre) suivant l'achat par l'utilisateur final, sans excéder 24 mois date de facturation au client. Cette garantie fabricant cesse de plein droit dès lors que le client n'aura pas revendu l'équipement dans les 24 mois qui suivent son achat. Les cas d'exclusion de garantie visés ci-dessus sont également applicables à nos propres équipements.

La garantie fabricant sera soumise à la présentation de la facture d'achat.

Si l'équipement défectueux est couvert par la garantie fabricant, il sera gratuitement réparé ou remplacé selon notre choix

Si l'équipement défectueux n'est pas couvert par la garantie fabricant, nous établirons un devis pour la réparation que nous soumettrons à l'accord du client.

Sauf dispositions contraires à la loi, la présente garantie fabricant est exclusive de toute autre garantie, y compris la garantie légale des vices cachés.

En cas d'intervention de nos services sur une panne causée par le client ou une panne exclue dans les conditions visées ci-dessus, les frais de réparation et de transport seront facturés au client.

Nous excluons toute responsabilité au titre des dommages indirects subis par le client, tels que, mais sans que cela soit limitatif, les pertes de revenus, de chiffres d'affaires, manques à gagner, perte d'image, de quelque nature que ce soit.

8. CONDITIONS DE GARANTIE (suite)

Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au montant payé par le client au titre des équipements non conformes.

Toute action du client à notre encontre relative à la garantie des équipements sera prescrite dans le délai de 1 an à compter du jour de la découverte du défaut. Il incombe au client de prouver le jour de cette découverte.

Demande de garantie

Pour toute demande de prise en charge d'un équipement sous garantie fabricant, le client doit impérativement remplir le formulaire sur notre site Internet, rubrique Service Après-Vente.

Pour un dossier complet, il doit être accompagné des pièces suivantes :

- la facture d'achat de l'utilisateur final
- des photos des pièces défectueuses de l'équipement
- un descriptif du problème
- le devis de main d'œuvre si le client est agréé pour la réparation de l'équipement par EUROMAIR

Aucune facture de main d'œuvre ne sera prise en compte sans notre accord préalable.

Analyse de la panne par notre service technique

Un numéro de dossier sera transmis au client et une réponse lui sera apportée dans les 48h ouvrées après réception, dès lors que la demande de prise en charge est complète.

En cas de prise en charge de l'équipement au titre de la garantie fabricant, la prise en charge sera confirmée au client par un devis non chiffré détaillant les pièces à changer ainsi que nos commentaires.

Dans le cas contraire, le client recevra un devis chiffré détaillant les pièces à changer ainsi que nos commentaires

Renvoi des pièces de remplacement

Les pièces de remplacement devront faire l'objet d'une commande avec le numéro d'accord de garantie et elles seront mise à la disposition du client dans nos usines.

Les conditions de retour des équipements sont détaillées dans nos Conditions Générales d'Expédition.

Pour une demande de garantie sur un composant embarqué de type moteur thermique de marque Kohler, Honda, Vanguard dans une machine de notre fabrication, seul le fabricant du composant est à même de valider la prise en charge au titre de la garantie.

Dans ce cas, la demande devra être adressée directement au fabricant du composant ou auprès de son représentant agréé le plus proche. Les centres SAV Euromair, Euromair MPC ou Mixer pourront être considérés comme représentants du fabricant s'ils sont les plus proches.

Ce principe s'appliquant également sur les batteries, notre fournisseur Auto Distribution, ou l'une de ses sociétés sœurs, reste votre interlocuteur pour vos demandes (<https://www.autodistribution.fr/>).

EUROPRO

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Plus d'informations sur www.euromair.com